

100%

PRIS EN CHARGE

Votre séjour peut être pris en charge par la plupart des caisses de retraite, ainsi que l'ARS, l'ANCV ou encore votre département, selon leurs critères d'éligibilité.

Également en collaboration avec de nombreuses autres associations locales.

VOS TÉMOIGNAGES

"Un moment de bien être dans un cadre incroyable, de bonheur, la rencontre avec d'autres personnes dans la même situation que moi a été très importante. C'est une bouffée d'oxygène, d'échange et de détente." A -

"Un moment de bien être dans un cadre incroyable, de bonheur, la rencontre avec d'autres personnes dans la même situation que moi a été très importante. C'est une bouffée d'oxygène, d'échange et de détente." C.



N'ATTENDEZ PLUS, LES PLACES SONT LIMITÉES !



07 85 76 59 15



sejours@relaisdubienetre.com



www.relaisdubienetre.com



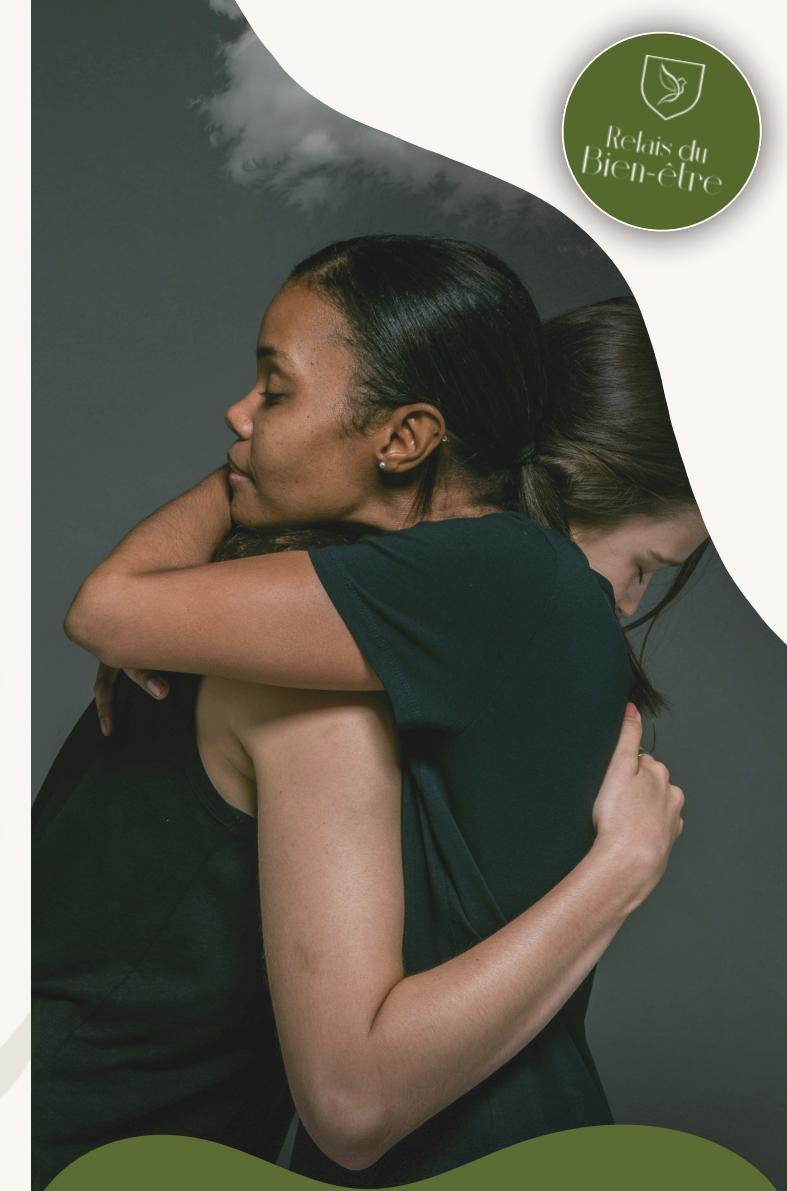
Séjour entièrement pris en charge*

*Vérifiez votre éligibilité auprès de notre équipe.

Réservez dès maintenant et laissez-nous prendre soin de vous !



COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION



Comment mieux traverser son Deuil ?



PARCOURS DE PRÉVENTION-ACTION

Nous avons conçu pour vous des séjours de prévention **uniques**, alliant bien-être et sérénité dans des cadres enchanteurs.

Grâce à notre présence dans plus de **50 départements** à travers la France, Relais du Bien-Être vous offre des programmes adaptés au plus près de chez vous pour retrouver **énergie et équilibre**.

Le deuil est une étape difficile de votre vie, nous vous aidons à envisager l'avenir sous un **meilleur angle**.

Chez **Relais du Bien-être**, nous sommes profondément investis dans votre **bien-être**, vous qui faites face à une épreuve de vie particulièrement douloureuse.

Nous croyons fermement en la nécessité de vous apporter **un soutien** adéquat et ciblé.

Notre mission est de vous offrir un moment de **répit** où vous pouvez vous **recentrer**, vous ressourcer et durant lequel nous pouvons vous accompagner à **mieux traverser votre deuil**.

Accédez à ce séjour **sur mesure**, conçu pour vous. Laissez-vous accompagner par **nos intervenants experts** !

UN PARCOURS EN 3 ÉTAPES

CONÇU POUR VOTRE BIEN-ÊTRE



Préparation

- Inscription **individualisée** au séjour
- **Accompagnement administratif**
- Mise en place d'un **covoiturage**



Séjour

- **4 jours / 4 nuits**
- **Groupe de 10 personnes**
- Des ateliers animés par des **experts** (Sophrologue, enseignant en Activité Physique Adaptée, nutritionniste-diététicien)
- Dans une **demeure historique** (Chambre et salle de bain privative)



Suivi

- Suivi **individuel**
- Accompagnement **personnalisée**

DES QUESTIONS ?

Qui a le droit au séjour ?

Toute personne ayant perdu un proche et souhaitant retrouver réconfort et équilibre.

Pourquoi le séjour est-il "sans reste à charge" ?

Parce que le séjour est pris en charge par nos partenaires locaux et nationaux. Vous pouvez ainsi profiter pleinement de ce moment de répit sans frais*.

*en fonction de votre éligibilité